



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport financier **PNDAR 2024**



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION DU PNDAR..... p. 4

- 1 - Carte d'identité du PNDAR..... p. 5
- 2 - Thématiques prioritaires du PNDAR..... p. 6
- 3 - Modalités de mise en œuvre du PNDAR..... p. 7
- 4 - Financement du PNDAR par le CASDAR..... p. 8

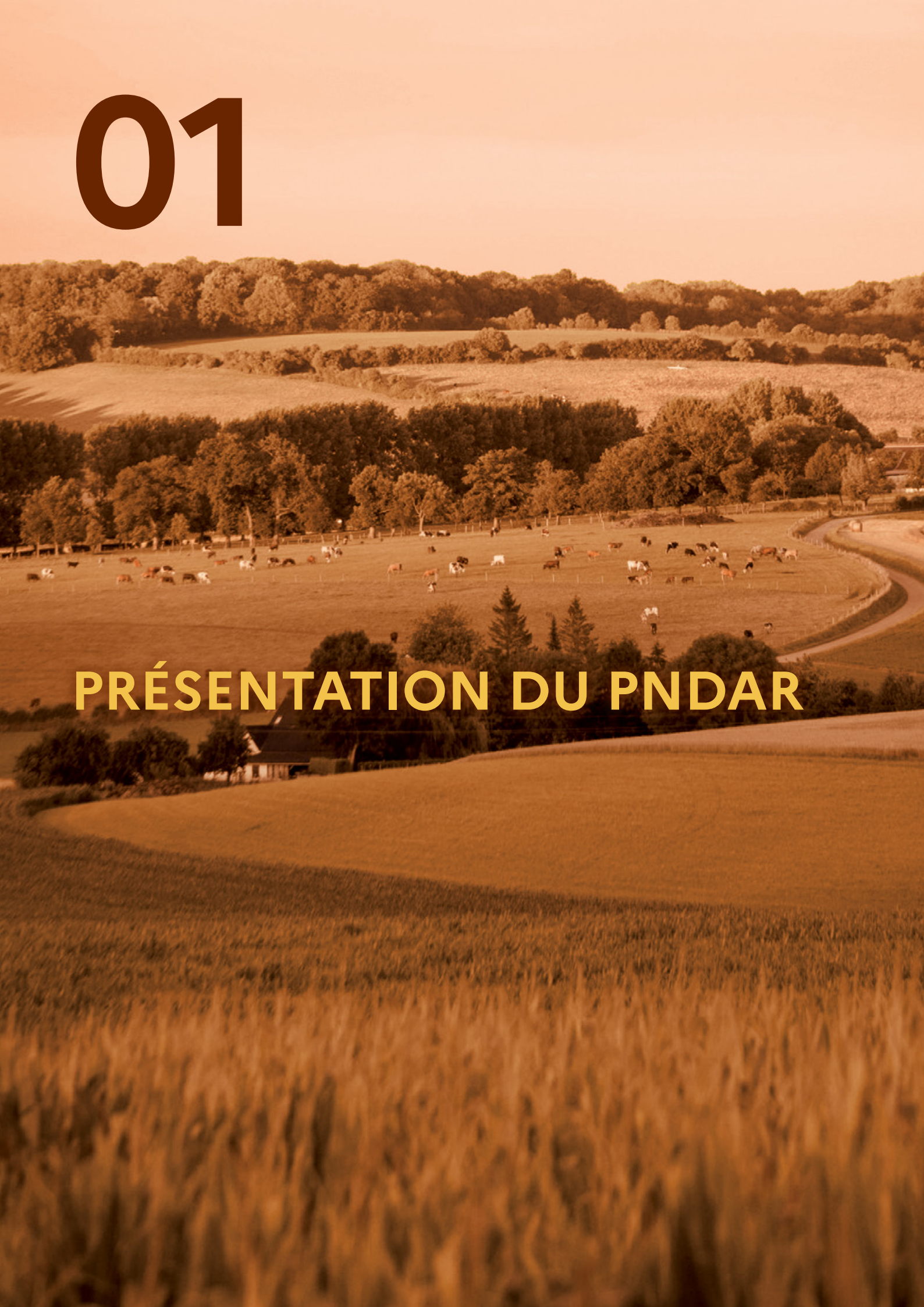
02

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PNDAR..... p. 9

- 1 - Les moyens..... p. 10
- 2 - Les programmes annuels..... p. 11
- 3 - Les projets commissionnés et actions transversales..... p. 20
- 4 - Les appels à projets..... p. 21
- 5 - Les fonctions support..... p. 30
- 6 - Détail de la programmation..... p. 31

01

PRÉSENTATION DU PNDAR



1 - Carte d'identité du PNDAR

NOM : Programme National de Développement Agricole et Rural

TEXTES DE RÉFÉRENCE : Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), livre VIII, titre II, article R822-1, et arrêté du 19 octobre 2006 modifié, relatif à l'élaboration et à l'évaluation du PNDAR.

PÉRIODE ACTUELLE : 2022-2027

MISSION : le PNDAR, au travers de ses programmes et projets, contribue au projet agroécologique pour la France. Ses orientations sont fixées par le ministre chargé de l'Agriculture, après concertation avec les organisations professionnelles agricoles.

Pour la mise en œuvre des priorités du développement agricole et rural, le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire conclut des contrats d'objectifs avec Chambres d'agriculture France, tête de réseau des chambres d'agriculture, et avec l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA) tête de réseau des Instituts Techniques Agricoles qualifiés (ITA). Chacune de ces structures de recherche et de développement agricole et rural élabore un programme pluriannuel.

Ce programme est approuvé par le ministère après qu'il en a apprécié la contribution aux contrats d'objectifs.

Ces programmes, ainsi que ceux d'autres organismes compétents en matière de développement agricole et rural, les ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale), sont intégrés dans le PNDAR, qui comprend également les actions retenues dans le cadre d'appels à projets et de projets commissionnés.

GOUVERNANCE

Pour le pilotage du PNDAR et sa mise en œuvre, la DGER assure la coordination entre les opérateurs du DAR (Chambres d'agriculture France, ACTA, ONVAR), les services du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (MAASA) (DGER, DGPE, DGAL) et FranceAgriMer (FAM).

Elle veille à son articulation avec les autres dispositifs de financement de la recherche et du développement agricole, notamment européens.

La consultation des professionnels sur les orientations du PNDAR et sur la mise en œuvre du programme est réalisée au sein de la Commission technique "DAR" du Conseil Supérieur d'Orientation de l'agriculture, la commission technique développement agricole et rural du conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CT DAR CSO), présidée par le directeur général de la DGER. Elle rassemble des représentants de la FNSEA, des Jeunes Agriculteurs, de la Confédération paysanne, de la Coordination rurale, de la CDA France (Chambres d'agriculture France), de la Coopération agricole, de l'ACTA, des ONVAR, de FAM, et des administrations (DGER, DGPE, DGAL, MESR).

2 - Thématiques prioritaires du PNDAR

Les 9 thèmes prioritaires du PNDAR 2022-2027 sont des lignes directrices pour les différents dispositifs soutenus :

2 thèmes prioritaires pour la mobilisation en faveur de l'économie, de l'emploi et des territoires

THÈME 1

- Créer des **chaînes de valeur** équitables favorisant une relocalisation des productions agricoles et la compétitivité des filières et des entreprises

THÈME 2

- Contribuer au **renouvellement** des générations et des formes d'exercice de l'activité agricole

2 thèmes prioritaires pour une meilleure contribution au bouclage des grands cycles biogéochimiques, dans une perspective d'autonomie vis-à-vis des ressources fossiles, et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

THÈME 3

- Contribuer à l'**atténuation** du changement climatique par la réduction des émissions de GES et le stockage du carbone

THÈME 4

- Développer l'**autonomie** protéique et azotée de l'agriculture

3 thèmes prioritaires pour améliorer la résilience de l'agriculture et des systèmes alimentaires face aux changements globaux et aux aléas biotiques, climatiques et économiques, dans une perspective de double performance économique et environnementale mobilisant les solutions fondées sur la nature, la gestion des régulations naturelles, la génétique, la robotique, etc et réduisant l'utilisation d'intrants de synthèse

THÈME 5

- Préserver et valoriser la **biodiversité** agricole

THÈME 6

- Contribuer à l'**adaptation** des systèmes de production animale et végétale au changement climatique

THÈME 7

- Développer les **alternatives** et les mesures préventives à l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse et des antibiotiques

1 enjeu sociétal particulièrement prégnant

THÈME 8

- Améliorer le **bien-être animal** et générer de la valeur en élevage

1 enjeu transversal

THÈME 9

- Mobilisation du **numérique** en agriculture

Sur chaque thème prioritaire, une animation transversale sera mise en place pour permettre un bilan régulier des avancées obtenues par les différents dispositifs du PNDAR. L'ensemble des acteurs du développement agricole concernés par les sujets traités sera impliqué.

3 - Modalités de mise en œuvre du PNDAR

Les modalités de mise en œuvre du PNDAR sont plurielles et comprennent :

DES PROGRAMMES PLURIANNUELS

des chambres régionales d'agriculture et de Chambres d'agriculture France, d'instituts techniques agricoles qualifiés et de l'ACTA, d'ONVAR, conformes aux contrats d'objectifs de Chambres d'agriculture France, de l'ACTA, et à la qualification d'ONVAR, et un programme sur le progrès génétique animal. La programmation 2022-2027 du PNDAR a vu l'émergence, en 2022, de programmes pluriannuels inter-instituts, ainsi que la mise en œuvre des réseaux thématiques INOSYS (programme pluriannuel inter-chambres). Ces projets poursuivent l'objectif de traiter en inter-filières les problématiques qui le nécessitent.

DES APPELS À PROJETS

gérés par le MAASA (DGPE) ou par FAM, permettant de sélectionner des projets de recherche appliquée, d'expérimentation ou de développement agricole et de financer l'animation de groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), dont les projets ont eux-mêmes fait l'objet d'évaluations.

DES PROJETS COMMISSIONNÉS ET DES PLANS PRIORITAIRES PLURINANNUELS DE TRANSITION CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE ET DE SOUVERAINETÉ AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE (PPTS)

gérés par le MAASA (DGER, DGPE) avec pour objectif de répondre de manière réactive à des besoins émergents, prioritaires et ciblés.

DES ACTIONS TRANSVERSALES

gérées par le MAASA (DGER) qui permettent de mutualiser des travaux sur des thématiques prioritaires d'intérêt commun au sein des réseaux (tels que les réseaux mixtes technologiques, les animations thématiques transversales, la cellule Recherche Innovation Transfert).



4 - Financement du PNDAR par le CASDAR

Les actions relevant du PNDAR peuvent faire l'objet d'une subvention financée par le CASDAR, en cofinancement avec des ressources professionnelles et, le cas échéant, avec divers autres financements publics, européens, nationaux ou régionaux. Le ministre en charge de l'Agriculture approuve par arrêté chaque programme et fixe le montant maximum de subvention CASDAR attribué, après avis de comités scientifiques ou de jurys d'experts.

Le CASDAR est alimenté par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles, composée d'un forfait de 90€ par exploitation agricole et d'un pourcentage du chiffre d'affaires (0,19% jusqu'à 370 000 € de chiffre d'affaires et 0,05% au-delà).

Sur le plan de la programmation budgétaire et du pilotage par l'État, le CASDAR, dont les crédits sont ouverts en autorisation d'engagement (AE) et en crédits de paiements (CP), est organisé en deux programmes :

PROGRAMME 775

"Développement et transfert en agriculture", piloté par la DGPE, est orienté principalement vers les programmes des chambres d'agriculture, des ONVAR et de génétique animale et cible prioritairement les actions de diffusion des connaissances par l'information, la démonstration, la formation et le conseil.

PROGRAMME 776

"Recherche appliquée et innovation en agriculture", piloté par la DGER, recouvre les programmes des instituts techniques agricoles et la plupart des appels à projets. Il cible prioritairement les actions de recherche finalisée et appliquée.



The background of the page is a vibrant, high-angle photograph of a rural landscape. It features rolling green hills, a dense line of trees in the middle ground, and a large herd of cows grazing in a field. The overall color palette is dominated by various shades of green, from deep forest greens to bright, sunlit grasses.

02

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PNDAR EN 2024

1 - Les moyens

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

RECETTE 2024

151,86 M€

(-1,98% PAR RAPPORT À 2023)

PROJETS SOUTENUS
À HAUTEUR DE

157,72 M€ (AE)

143,63 M€ (CP)

67,2%

DES FONDS DÉDIÉS AUX
PROGRAMMES PLURIANNUELS

32,7%

DES FONDS VERSÉS
À DES PROJETS SÉLECTIONNÉS
VIA DES AAP OU PROJETS
COMMISSIONNÉS

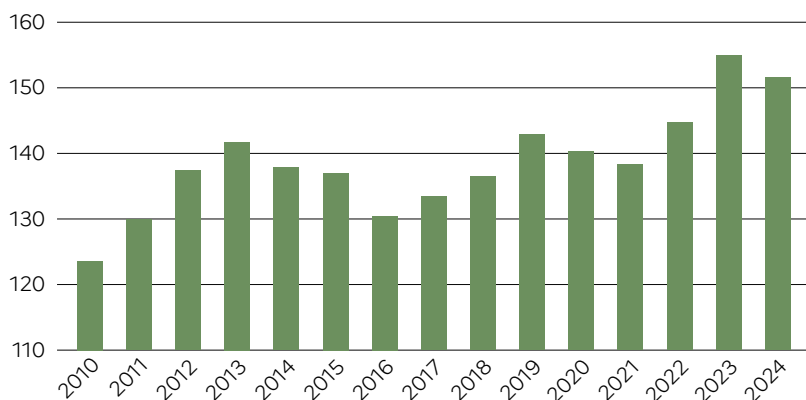
REVALORISATION DE

5 M€

DES CRÉDITS AU PROFIT DES
PROGRAMMES ANNUELS

LA RECETTE DU CASDAR

Évolution de la recette du CASDAR depuis 2010 (en M€)



Source INSEE – INSEE Première n°2001 de juillet 2024

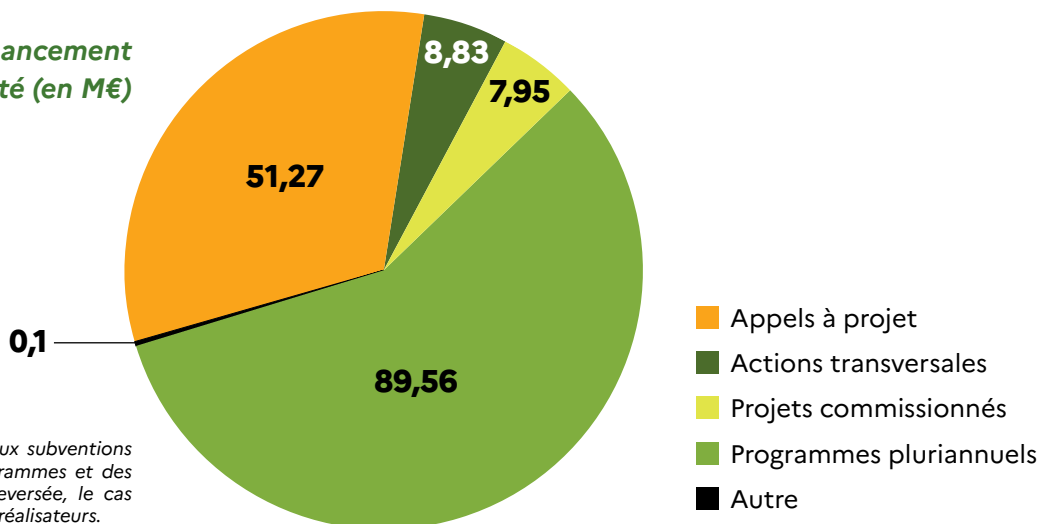
La valeur de la production agricole pour 2023 ayant diminué de 1.5% par rapport à celle de 2022, la recette 2024 du CASDAR s’est établie à 151,86 M€ vs 154,94 M€ en 2023.

La loi de finances initiale 2024 (Loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024) a ouvert un montant de 146 M€ pour les programmes du CASDAR 775 “Développement et transfert en agriculture” et 776 “Recherche appliquée et innovation”.

Cette ouverture a été complétée par les reports de crédits de 2023 sur 2024 d’un montant de 29,8 M€ en AE et de 113,8 M€ en CP (arrêté du 8 mars 2024 portant reports de crédits), ce qui conduit à un montant de crédits CASDAR 2024 d’un total de 175,8 M€.

LA RÉPARTITION DU FINANCEMENT 2024 DU CASDAR

Répartition du financement par modalité (en M€)



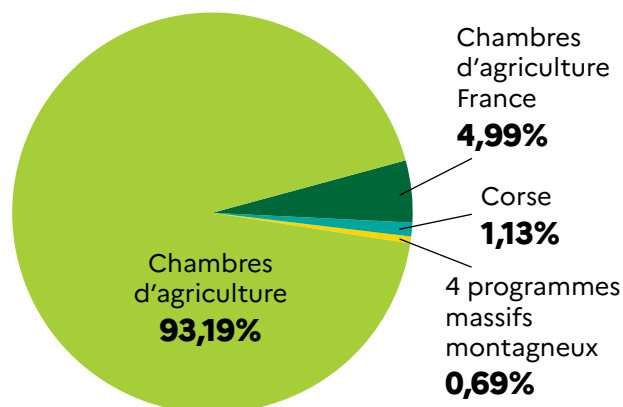
Les montants correspondent aux subventions versées aux porteurs des programmes et des projets dont une partie est reversée, le cas échéant, à leurs partenaires co-réalisateurs.

2 - Les programmes annuels

PROGRAMMES ANNUELS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE ET DE CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Les montants maximums des aides attribuées en 2024
représentent un montant total de **40 486 338 €**.

*Observation de répartition
en pourcentage sur le total
du programme 775*



CHAMBRES D'AGRICULTURE ET MASSIFS	MONTANT DE L'AIDE* (€)
Auvergne-Rhône-Alpes	4 690 787
Bourgogne-Franche-Comté	2 435 076
Bretagne	2 974 339
Centre-Val de Loire	1 906 776
Corse	458 946
Grand Est	3 395 287
Hauts de France	2 255 096
Île de France	540 051
Normandie	2 235 639
Nouvelle Aquitaine	5 682 534
Occitanie	5 113 393
Pays de la Loire	2 817 341
Provence Alpes Côte d'azur	2 111 072
Massif des Alpes	83 121
Massif Central	104 671
Massif des Pyrénées	52 134
Massif du jura	37 965
Guadeloupe	382 066
Guyane	189 000
Martinique	391 218
Mayotte	96 397
Réunion	512 222
CdAF	2 021 207
TOTAL	40 486 338

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

PROGRAMMES ANNUELS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DES ONVAR

Montants des aides attribuées en 2024 aux programmes de développement agricole et rural portés par les ONVAR :

ONVAR	MONTANT DE L'AIDE* (€)
AdA France	105 500
Afac-Agroforesterie	105 500
ANSGAEC	356 590
APAD	52 750
Association française de pastoralisme	52 750
La coopération agricole	2 000 280
FADEAR	137 150
FNAB	738 500
Fédération nationale accueil paysan	52 750
FNCUMA	987 480
INTERAFOCG	192 643
MIRAMAP	58 025
RENETA	52 750
Réseau CIVAM	713 180
Service de remplacement France	52 750
Solidarité paysans	218 385
Terres de Liens	220 495
Terres en Ville	17 935
TRAME	1 819 875
TOTAL	7 935 288

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

FOCUS SUR LE PROJET INTER-ONVAR RECOLTERA

THÉMATIQUE "INSTALLATION-TRANSMISSION"

Le projet RECOLTERA (REussir COLlectivement la Transmission Et les Relations en Agriculture) est porté par 11 ONVAR, dont Trame, qui en assure le pilotage (chef de file). Il vise à répondre au défi du renouvellement des générations à travers le prisme de la transmission au sein des collectifs à vocation économique : magasins de producteurs, GAEC, etc. Cette diversité des acteurs impliqués permet d'aborder des axes d'étude précis tels que les formes juridiques et de financement ou encore les facteurs humains et organisationnels. Débuté en 2022, le projet s'est conclu en novembre 2024 avec un partage des livrables produits : 12 fiches

thématiques et témoignages, un outil d'autodiagnostic sur les questions à se poser lors d'une transmission, 3 mémos ainsi que 4 webinaires qui traitent des éléments à anticiper pour différentes formes de structures : fermes collectives, CUMA, coopérative, etc. Ces éléments opérationnels aiguillent l'agriculteur cédant pour sa prise de décision lors de la transmission d'une exploitation.

Le projet RECOLTERA illustre la force du réseau des ONVAR à travers sa capacité à mutualiser leurs connaissances du terrain pour faire émerger des solutions opérationnelles et s'adressant à un public large.

PROGRAMMES ANNUELS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES ET INTER-INSTITUTS

Montants des aides attribuées à l'ACTA et aux instituts techniques agricoles (ITA) :

INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES	MONTANT DE L'AIDE* (€)
ACTA	1 819 523
ACTA - Programme inter-instituts "Mobilisation du levier du numérique pour soutenir la conception, le déploiement, le pilotage et la valorisation de systèmes de production agricole innovants et performants"	2 074 872
ACTA - Programme inter-instituts "Synergie pour la production et le transfert de références entre les modes de production Bio et non Bio"	1 024 066
ARMEFLHOR	90 900
ARVALIS	7 500 000
ARVALIS - Programme inter-instituts "Multiperformance des systèmes de production en valorisant les synergies entre ateliers et entre acteurs"	2 853 874
ASTREDHOR	902 603
CTIFL	4 810 108
IDELE	7 498 880
IDELE - Programme inter-instituts "Atténuation du changement climatique dans les systèmes agricoles français"	1 055 876
IDELE - Programme inter-instituts "Réseaux d'élevage"	2 748 867
IFIP	4 540 156
IFPC	377 499
IFV	5 768 658
INOV3PT	145 743
ITAB	1 084 056
IT2	107 952
ITAVI	1 670 660
ITB	568 805
ITEIPMAI	884 259
ITSAP	459 731
TERRES INOVIA	1 083 710
TOTAL	49 070 798

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DES PROGRAMMES ANNUELS RÉALISÉS (PDAR) DES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES PAR ACTION DE RÉFÉRENCE DU CONTRAT D'OBJECTIFS DE L'ACTA (ARCO)

Le contrat d'objectifs de l'ACTA comprend 7 types d'Actions de Référence du Contrat d'Objectifs (ARCO) :

ARCO 1 : "Dynamiques des acteurs"

Connaître les dynamiques des acteurs et porteurs d'enjeux : identifier leurs systèmes, leurs pratiques et leurs attentes : détecter l'innovation.

ARCO 2 : "Veille et prospective"

Conduire des travaux de veille, de bibliographie, d'analyse socio-économique, environnemental et de prospective.

ARCO 3 : "Approche analytique"

Contribuer à la double performance des systèmes de production agricole via des approches factorielles ou analytiques visant à quantifier des relations de causalités.

ARCO 4 : "Approche systémique"

Contribuer à la double performance via des approches systémiques de la production agricole portant sur différentes échelles de temps et d'espace.

ARCO 5 : "Références"

Analyser les données et élaborer des références et des modèles. Les inscrire dans un système d'information.

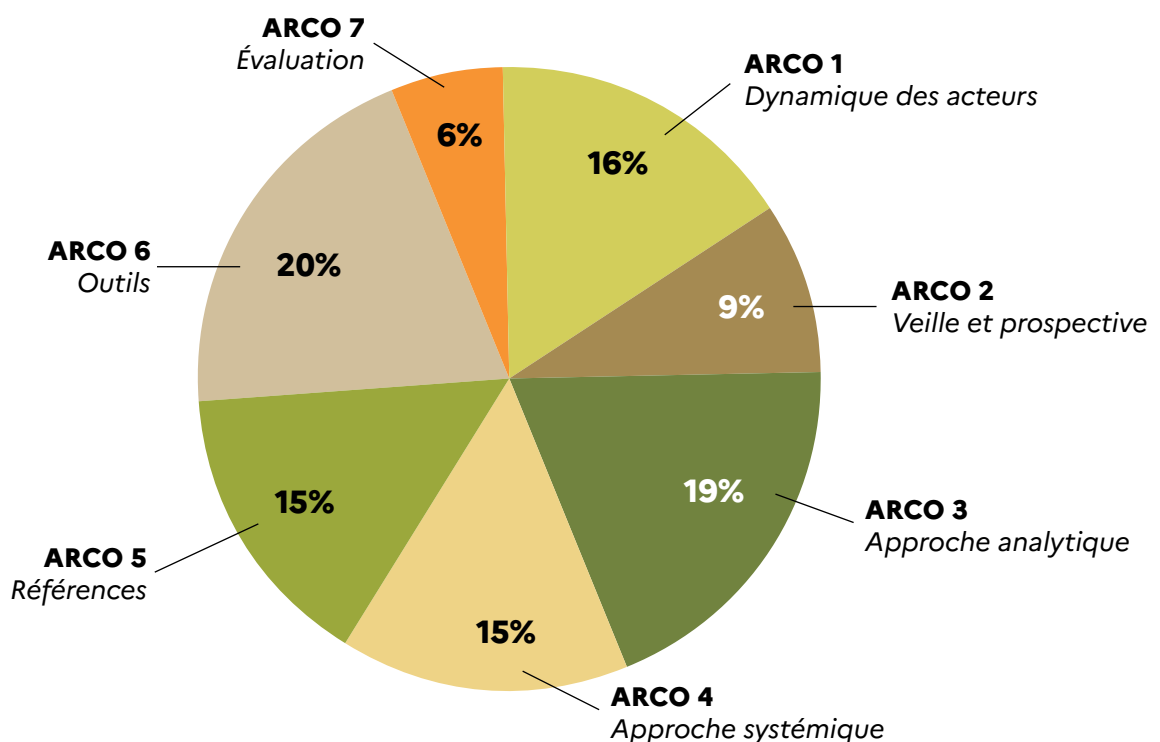
ARCO 6 : "Outils"

Valoriser et transférer les outils et les références produits.

ARCO 7 : "Evaluation"

Évaluer les actions conduites et leurs impacts.

Répartition des financements par Action de Référence du Contrat d'Objectifs (ARCO)



Le tableau ci-dessous propose la ventilation par ARCO des subventions CASDAR des programmes annuels du réseau des ITA. On notera la mobilisation équilibrée des ITA dans les ARCO 3 à 6, qui nous montre que 70% environ des programmes est consacrée aux activités de recherche et de diffusion. Par ailleurs, 30% des moyens des programmes sont consacrés à la détection des innovations, à la veille et à l'évaluation des actions.

Contractants	Total des ARCO	ARCO 1 Dynamiques des acteurs	ARCO 2 Veille et prospective	ARCO 3 Approche analytique	ARCO 4 Approche systémique	ARCO 5 Références	ARCO 6 Outils	ARCO 7 Évaluation
ACTA	4 918,46	621,98	575,91	200,41	417,96	806,08	1 645,75	650,36
ARMEFLHOR	90,9	0	0	0	0	0	47,56	43,34
ARVALIS	10 353,87	3 123,53	165,77	1 133,43	1 799,67	1 819,38	2 144,12	167,97
ASTREDHOR	902,6	278,53	161,5	0	0	118,49	305,58	38,51
CTIFL	4 810,11	254,08	235,98	2 405,32	898,41	471,96	471,96	72,39
IFIP	4 540,16	431,96	876,14	432,87	614,69	944,59	807,69	432,21
IFPC	377,5	34,51	43,41	123,12	22,43	68,9	61,23	23,9
IFV	5 768,66	982,13	550,13	1 559,33	503,47	785,47	788,4	599,73
INOV3PT	145,74	22,23	22,35	58,57	12,64	11,08	13,28	5,61
IDELE	11 303,62	1 326,67	1 082,55	2 177,77	2 059,77	1 645,32	2 341,87	669,67
IT2	107,95	0	21,59	13,12	28,01	0	45,23	0
ITAB	1 084,06	117,23	243,16	130,01	141,65	164,59	207,8	79,61
ITAVI	1 670,66	132,45	174,46	369,98	314,97	210,96	333,95	133,89
ITB	568,8	86,06	99,87	63,32	22,74	131,53	108,8	56,49
ITEIPMAI	884,26	150,42	153,61	239,62	47,92	0	250,08	42,6
ITSAP	459,73	65,77	46,33	56,04	88,16	107,7	90,05	5,68
TERRES INOVIA	1 083,71	135,2	87,92	251,96	56,52	98,61	404,73	48,77
TOTAL	49 070,80	7 762,74	4 540,69	9 214,87	7 029,02	7 384,66	10 068,08	3 070,73

Chiffres en milliers d'€



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DES PNDAR DES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES (ITA) PAR PRIORITÉS THÉMATIQUES DU PNDAR

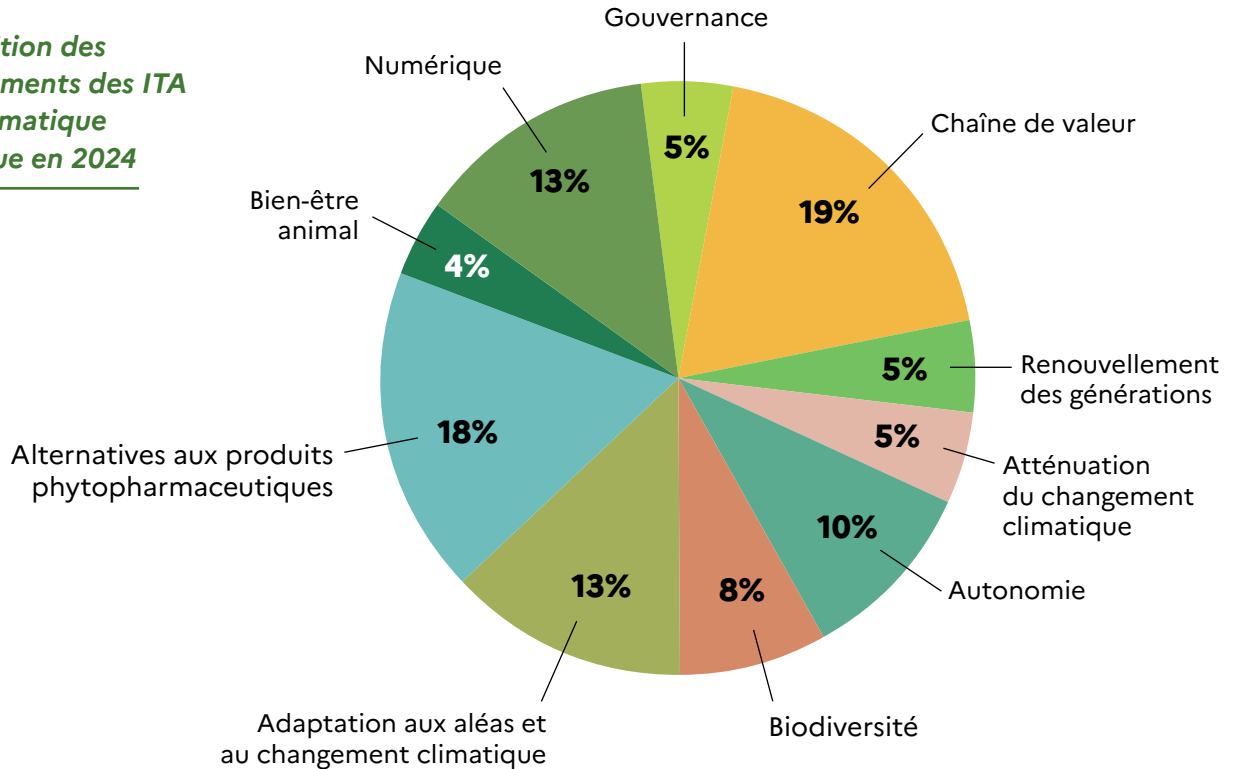
Programmes pluriannuels ITA et inter-ITA réalisés 2024 (en milliers d'€)

Instituts et centres techniques agricoles	Total des thématiques	Thème 1 Chaînes de valeur	Thème 2 Renouvellement	Thème 3 Atténuation	Thème 4 Autonomie	Thème 5 Biodiversité
ACTA	4918,46	517,19	0	15,44	0	324,15
ARMEFLHOR	90,9	11,02	0	0	3,67	11,02
ARVALIS	10353,87	302,23	430,66	469,17	2731,86	576,25
ASTREDHOR	902,6	180,52	63,18	135,39	36,1	72,21
CTIFL	4810,11	1761,33	0	115,72	0	382,45
IFIP	4540,16	1125,73	136,45	136,9	410,25	273,35
IFPC	377,5	193,52	0	14,68	0	35,24
IFV	5768,66	1499,33	0	173,47	0	562,8
INOV3PT	145,74	6,6	2,06	0	0	31,61
IDELE	11303,62	2462,44	1418,3	866,03	1215,8	1193,26
IT2	107,95	32,12	0	0	0	13,38
ITAB	1084,06	389,55	0	102,4	79,23	108,76
ITAVI	1670,66	285,4	78,24	176	63,5	0
ITB	568,8	63,32	27,2	99,87	45,48	27,2
ITEIPMAI	884,26	46,98	66,04	37,98	9,39	216,32
ITSAP	459,73	86,11	51,67	17,22	0	18,57
TERRES INOVIA	1083,71	161,83	57,42	27,95	155,5	92,54
TOTAL	49070,8	9125,2	2331,21	2 753,36	4750,78	3939,09

Instituts et centres techniques agricoles	Thème 6 Adaptation	Thème 7 Alternatives	Thème 8 Bien-être animal	Thème 9 Numérique	Thème 10* Gouvernance
ACTA	355,04	611,8	0	2262,58	832,27
ARMEFLHOR	3,67	7,34	0	0	54,18
ARVALIS	2108,59	2362,77	209,95	889,29	273,12
ASTREDHOR	108,31	306,89	0	0	0
CTIFL	628,21	1720,28	0	111,62	90,49
IFIP	479,15	477,21	556,75	728,39	216
IFPC	30,76	61,51	0	28,89	12,9
IFV	965,66	1114	0	1069,51	383,89
INOV3PT	21,13	67,55	0	9,52	7,28
IDELE	1168,92	1049,83	765,22	855,55	308,28
IT2	44,7	17,76	0	0	0
ITAB	72,87	80,68	26,89	115,84	107,83
ITAVI	249,51	283,81	312,81	141,7	79,68
ITB	0	183,48	0	97,43	24,83
ITEIPMAI	149,54	159,57	19,2	135,03	44,21
ITSAP	53,36	66,65	80,57	66,65	18,93
TERRES INOVIA	155,34	286,71	8,27	70	68,16
TOTAL	6594,75	8857,85	1979,66	6581,99	2522,05

*Le thème 10 correspond à la gouvernance des programmes. L'ensemble des thèmes sont présentés au paragraphe 1.2

Répartition des financements des ITA par thématique soutenue en 2024



FOCUS SUR LE PROGRAMME ANNUEL 2024 INTER-ITA CHANGEMENT CLIMATIQUE PORTÉ PAR IDELE

THÉMATIQUE "ATTÉNUATION"

Il s'agit d'un projet national visant à mutualiser les activités en interfilières, afin de coconstruire les systèmes agricoles de demain en réponse à la lutte contre le changement climatique.

En 2024, ce programme inter-ITA a poursuivi ses travaux pour renforcer la capacité des filières agricoles à réduire leurs émissions et à structurer leurs démarches bas carbone. Les instituts techniques ont mené des actions concrètes pour améliorer la robustesse des outils et des méthodes mobilisés par les acteurs du terrain. Ainsi, ils ont travaillé à l'actualisation de plusieurs méthodologies Label Bas Carbone (Carbon Agri, Grandes Cultures, Vigne, Porc) et à l'évolution de CAP'2ER, qui vise à mettre à disposition des conseillers et des agriculteurs un outil d'évaluation environnementale à l'échelle de l'exploitation, avec l'intégration de nouveaux ateliers et le développement d'API facilitant son interopérabilité. Ces efforts ont également permis de soutenir le déploiement massif des diagnostics carbone, avec plus de 19 300 diagnostics réalisés en 2024.

Les instituts ont également poursuivi la production de références techniques sur les leviers d'atté-

nuation et l'analyse de scénarios bas carbone, afin d'accompagner les filières dans l'identification de trajectoires réalistes de réduction des émissions et d'augmentation du stockage de carbone. Ces travaux contribuent à consolider les connaissances nécessaires pour construire des stratégies adaptées à l'échelle des exploitations et des territoires.

Enfin, le programme s'articule avec plusieurs dynamiques européennes qui influencent directement les méthodes et outils utilisés en France. Les instituts ont assuré un suivi des évolutions du règlement européen de certification des absorptions de carbone (CRCF) et des nouvelles exigences de reporting issues de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

En 2024, le programme présente donc une forte adéquation avec les stratégies françaises et européennes. Les avancées permettent une large transversalité interfilière agricole de manière à répondre à un objectif commun de réduction de l'impact carbone de tout le secteur agricole, tout en accompagnant les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques.

PROGRAMME DE GÉNÉTIQUE ANIMALE

Le programme de génétique animale comprend deux volets, un volet porté par les ITA et un volet porté par les organismes de sélection. 4 ITA et 38 organismes de sélection chefs de file bénéficient de soutien du CASDAR en 2024, pour un montant de plus de 8 millions d'euros. (exactement : 8 341 480 €)

Pour le volet "organismes de sélection", le montant de l'aide est de : 3 882 951 €

ORGANISME DE SÉLECTION CHEF DE FILE	MONTANT CASDAR plafond attribué pour 2024 (€)
UPRA LACAUNE	223 135
ROM SELECTION	234 261
OS Race Aubrac	108 371
UNION ROUGE FLAMANDE	16 480
UNION BLEUE DU NORD	15 433
BLANC BLEU France	14 977
Organisme de sélection race ovine corse	47 015
OS races ovines laitières des Pyrénées (ROLP 64)	89 893
CAPGENES	237 236
France Limousin Sélection	372 041
CAP TARENDAISE	36 565
OS MOUTON CHAROLLAIS	70 573
SICA Domaine Rouge des Prés	77 807
France Blonde d'Aquitaine sélection	269 173
OES MOUTON VENDEEN	83 609
Association BOVINEXT - OS REDYBLACK	73 215
OS Normande	72 259
Groupe Gasconne de Pyrénées	122 976
Eva Jura	89 519
SAS UNION GENES DIFFUSION	73 870
ORGANISME DE SELECTION PRIM'HOLSTEIN	146 409
OS ROMANE	81 636
ORGANISATION DE SELECTION OVIN NORD	188 083
OS Charolais France	358 062
Maison régionale de l'élevage / OS Races ovines du sud-est	79 263
OSCAR	13 673
SIMMENTAL France	32 000
UBPN - Union Bretonne Pie Noir	14 194
OES CAPEL/OVILOT	47 478
Conservatoire des races d'Aquitaine	10 484
FRANCE PARTHENAISE	78 321
Brune Génétique Services	43 482
GROUPE SALERS EVOLUTION	98 902
Union des Eleveurs de Bovins Brahman	14 631
OS G.E.O.DE	291 478
OS des races alpines réunies	39 512
OS Vosgienne	16 935
TOTAL	3 882 951

Pour le volet "instituts techniques agricoles", le montant de l'aide est de : 4 458 529 €

INSTITUT TECHNIQUE AGRICOLE	MONTANT CASDAR plafond attribué pour 2024 (€)
IDELE	2 976 768
IFIP	935 511
ITAVI / SYSAAF	446 250
ACTA / ITSAP	100 000
TOTAL	4 458 529



3 - Les projets commissionnés et actions transversales

PROJETS ET ACTIONS ENGAGÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME 775

INTITULÉS	MONTANT DE L'AIDE (€)
TRAME Animation Inter-ONVAR 2024	202 737
TOTAL	202 737

PROJETS ET ACTIONS ENGAGÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME 776

PROJETS ET ACTIONS	MONTANT DE L'AIDE (€)*
PROJETS COMMISSIONNÉS ET ACTIONS TRANSVERSALES	
FranceAgriMer Mise en œuvre de l'appel à projet "Vitilience"	4 880 000
IFV Animation du projet "Vitilience"	2 560 996
CTIFL Cellule animation du PSFL	487 841
ITB Projet COCOT	400 000
ACTA Action d'accompagnement RNEST - Réseau national d'expertise scientifique et technique sur les sols	112 950
TOTAL	8 441 787

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.



4 - Les appels à projets

DANS LE CADRE DU PROGRAMME 776 "Recherche appliquée et innovation en agriculture", le paysage des appels à projets a été simplifié avec la mise en place d'un nombre limité d'appels, avec des modalités administratives et financières communes. Leur mise en œuvre a été confiée à FranceAgriMer. Trois appels à projets nationaux révisés ont été lancés en 2022 et reconduits en 2023 et 2024 :

- L'appel à projets "**Connaissances**" avec pour objectif la production de nouvelles connaissances, techniques, outils ou méthodes ;
- L'appel à projets "**Co-innovation**" avec pour objectif la co-conception d'innovation technique, organisationnelle, économique et/ou sociale dans les filières et les territoires, avec un partenariat multi-acteurs renforçant le *continuum* "Recherche Développement Formation" ;
- L'appel à projets "**Démultiplication**" avec pour objectif le déploiement, l'appropriation ou la démultiplication de solutions, notamment par l'identification des leviers et conditions permettant d'intensifier et de massifier l'adoption des innovations.
- Enfin, l'appel à projets "**Lutte contre le dépérissement du vignoble**" a été renouvelé.

Les soutiens à l'animation de 11 réseaux mixtes technologiques, agréés dans le cadre des appels à propositions 2019 avec des agréments se terminant au 31 décembre 2024, ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2025.



DANS LE CADRE DU PROGRAMME 775 "Développement et transfert en agriculture", **trois appels à projets ont été financés** :

- L'appel à projets "**Animation des GIEE**" pour un montant national de **5 930 403 €**, décliné en appels à projets régionaux, en faveur de l'animation des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) mis en œuvre par les DRAAF et les DAAF ;
- L'appel à projets "**Renforcement et cohérence des actions de développement des chambres d'agriculture (REFLEX 2024 et liste complémentaire 2023)**" pour un montant de **651 670 €** et **1 681 989 €**. Cet appel à projets national a pour objectif de renforcer la cohérence des actions de développement mises en œuvre par le réseau des chambres d'agriculture. Il porte sur des thématiques de portée interrégionale ou nationale sur lesquelles il existe des enjeux de mutualisation ;
- L'appel à projets national Inter-ONVAR a labellisé 4 projets pour un montant total de **1 395 733 €** :
 - 1- L'accompagnement renforcé dans la diversité des leviers et des freins face au changement climatique en LC 2023 (INTERFACE) ;
 - 2- Mutualisation des moyens des ONVAR pour l'accompagnement des éleveurs-ses (PALMA-ROSA) ;
 - 3- Renouvellement des générations avec comme point d'entrée l'accompagnement aux relations humaines dans les phases de transition, transmission et installation, dans les collectifs de travail en agriculture (ATHIRA) ;
 - 4- L'étude des statuts issus de l'économie sociale et solidaire et les combinaisons innovantes de statuts.

Les Appels à projet du programme 775 sont financés à hauteur de **9 659 795 €**.

Le financement de l'ensemble de ces projets s'élève à 51,58 M€ (listes complémentaires y compris).

APPEL À PROJETS "ANIMATION DES GIEE"

Plusieurs projets régionaux, en faveur de l'animation des Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE), ont été introduits dans le programme 775 à partir de 2016. Ils sont sélectionnés et mis en œuvre par les DRAAF.

Les crédits attribués à ces appels à projets ont été progressivement augmentés : 1,9 M€ de crédits pour le financement des projets d'appui à l'animation des GIEE en 2017, 2,8 M€ en 2018, 4,9 M€ en 2019 et en 2020, 4,8 M€ en 2021, 5,5 M€ en 2022 et désormais 5,4 M€ en 2023 puis 5,5 M€ plus 0,43 M€ soit un montant final de **5,9 M€** en 2024.

RÉGION	ENVELOPPE DES RÉGIONS (€)
Auvergne-Rhône-Alpes	600 086
Bourgogne-Franche-Comté	305 500
Bretagne	369 100
Centre-Val de Loire	321 880
Corse (P149)	0
Grand Est	605 822
Guadeloupe	0
Guyane	50 000
Hauts-de-France	260 341
Île-de-France	50 000
La Réunion	207 000
Martinique	45 000
Mayotte	50 000
Normandie	336 924
Nouvelle-Aquitaine	615 000
Occitanie	1 035 602
Pays de la Loire	688 148
PACA	390 000
TOTAL	5 930 403

FOCUS APPELS À PROJETS GIEE

PRÉSENTATION ET RÉSULTATS DU GIEE "VERS PLUS D'AUTONOMIE DES SYSTÈMES PÂTURANTS DE MOYENNES MONTAGNES" - ADDEAR DE L'ISÈRE

Ce GIEE animé par l'ADDEAR 38 entre 2020 et 2024, a travaillé à un plan d'actions centré sur la transition agroécologique des élevages isérois. Rassemblant 25 éleveurs sur 12 fermes, il a permis de renforcer l'autonomie alimentaire, sanitaire et décisionnelle de systèmes d'élevage variés (bovins, ovins, caprins, équins). Le collectif a démontré qu'il est possible de produire durablement sur des prairies naturelles en valorisant la biodiversité locale, en réduisant l'usage d'intrants et en maintenant la rentabilité économique. Grâce à une approche ascendante et participative, les éleveurs ont co-construit des outils techniques innovants, dont un outil unique de calcul du coût de revient de l'engraissement à l'herbe et ont diffusé leurs pratiques auprès d'autres groupes et de l'enseignement agricole.

Le GIEE a développé de nombreux partenariats structurants, notamment avec SCOPELA, le Réseau Pâtur'ajuste, l'AFOCG des Alpes, le CEN Avenir Isère, Gentiana, l'ADABIO, le Réseau CIVAM, les PNR du Vercors et de Char-

treuse, ainsi que plusieurs communautés de communes (Grésivaudan, Matheysine, Trièves, Balcons du Dauphiné). En matière de formation, le collectif d'éleveurs a collaboré avec l'Université de Grenoble, le CFPPA du lycée agricole de la Côte Saint-André et la MFR de Vif pour sensibiliser une soixantaine d'étudiants, futurs conseillers agricoles, à la valeur agronomique des végétations naturelles et à des méthodes d'accompagnement plus participatives, contribuant ainsi directement à la formation de conseillers agricoles ouverts aux approches agroécologiques et à l'autonomie des systèmes d'élevage.

Ce GIEE a servi de tremplin pour de nouvelles dynamiques territoriales, inspirant des projets sur la gestion des prairies, le parasitisme, la transformation fermière. Les impacts se mesurent aussi sur le plan social : bien-être animal accru, temps de travail mieux équilibré et montée en compétences collective des éleveurs membres du collectif.

APPEL À PROJETS "REFLEX"

En 2019 a été introduit dans le programme 775 un appel à projets interne au réseau des chambres d'agriculture mis en œuvre par Chambres d'agriculture France. Cet appel à projets baptisé REFLEX a pour objectif de renforcer la cohérence des actions de développement mises en œuvre par le réseau des chambres d'agriculture. Il porte sur des thématiques de portée interrégionale ou nationale sur lesquelles il existe des enjeux de mutualisation.

En 2024, sur la liste complémentaire 2023, 651 670 € ont été attribués à l'appel à projets REFLEX. Cette dotation a permis de financer 5 projets, soit 79 537,23 € pour le projet **AURORE**, 131 890,87 € dédié au projet **MISCAN'PLUS**, 112 968 € destiné au projet **REAVITI**, 227 442,24 € pour le projet **RobotrAE** et 99 830,83 €

pour le projet **VAL'PHYTO SOLEIL** soit 108 611,67 € par projet en moyenne, sur une mise en œuvre de 27 mois avec une cadence de paiement de 50% en 2024, la 1^{ère} année suite à l'état des lieux du conventionnement avec l'ensemble des bénéficiaires, 30% la deuxième année après la transmission d'un premier bilan financier sur la base des comptes rendus des bénéficiaires, instruits et validés par l'organisme et enfin 20% après approbation du compte rendu final par la Direction Générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

En 2024, 1 681 989 € ont été attribués à l'appel à projets REFLEX. Cette dotation a permis de financer 8 projets.

PORTEUR DU PROJET	NOM DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE (€)
CRA OCCITANIE	ARTEFACT	420 961
CRA BRETAGNE	Manager Mieux	102 049
CRA NORMANDIE	SEME L'AVENIR	96 452
CRA CENTRE VAL DE LOIRE	BUGS	211 773
CRA BRETAGNE	APiMAé	231 278
CRA PAYS DE LE LOIRE	COP -TERR	236 497
CRA GRAND EST	"Atelier - 46"	189 744
CRA NOUVELLE AQUITAINE	OPTICO UV-R	193 235
TOTAL		1 681 989

APPEL À PROJETS ONVAR "INSTALLATION-TRANSMISSION, AGRICULTURE BIOLOGIQUE, CHANGEMENT CLIMATIQUE"

L'appel à projets national Inter-ONVAR "Installation-transmission, agriculture biologique, changement climatique" représente en 2024 un montant de **1 395 733 €**.

Un troisième appel à projets inter-ONVAR a été lancé en 2024 : il s'agit de projets associant un consortium d'ONVAR apportant leur expertise sur un sujet choisi. Sur cette deuxième année, chaque projet inter-ONVAR déposé devait faire la démonstration de son inscription dans un des thèmes suivants, re-

levant des thématiques prioritaires du PNDAR 2022-2027 définies dans l'instruction technique DGEPE/SDPE/2024-252 : l'agro-biodiversité / l'installation et le renouvellement des générations / la relocalisation des productions / le bien-être animal. Ce sont finalement quatre projets, sur chacun de ces quatre thèmes, qui ont été déclarés lauréats par un jury constitué autour du Conseil Scientifique et Technique des ONVAR.

PROJET	THÈMES	PORTEUR	MONTANT DE L'AIDE (€)
INTERFACE	Changement climatique	TRAME	198 677
PALMAROSA	Mutualisation	FNAB	270 370
ATHIRA	Accompagnement	Terre de Liens	459 007
REVISA	Étude	CIVAM	467 679
TOTAL			1 395 733

APPEL À PROJETS "CONNAISSANCES"

L'appel à projets "Connaissances", financé par le CASDAR dans le cadre du PNDAR 2022-2027, a pour objectif de sélectionner des projets de recherche appliquée visant à apporter des connaissances et solutions innovantes répondant aux besoins des secteurs agricoles et agroalimentaires. FranceAgriMer (FAM) a été chargé de sa mise en œuvre. L'appel à projet est conduit sous la forme d'un appel à projets

sélectif dont le cahier des charges national figure dans la décision de la directrice générale de FAM IN-TV-SIIF 2023-35 du 26 juin 2023.

Sur 66 dossiers déposés, 27 projets ont été retenus et financés sur l'année 2024 pour un montant de subvention de 12 054 259 €.

Les lauréats de l'appel à projets "Connaissances" financés sur 2024

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉ* (€)
SAS BIOVA	DISRUPP - Diagnostic des maladies des plantes au champs par Imagerie et Séquençage haut débit pour la Réduction de l'Utilisation de Produits Phytosanitaires	482 767
INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	CANIGENA - Vers un programme de sélection génomique pour les chiens de conduite de troupeau à usage professionnel en ferme	499 877
ARVALIS INSTITUT DU VÉGÉTAL	SIRoCCo - Identifier les capacités de résilience et les besoins d'adaptation au changement climatique des silos de stockage de grains et définir les contours de futurs Silos Résilients au Changement Climatique	197 334
GROUPE RECHERCHE AGRICULTURE BIOLOGIQUE	GAMHA - Gestion Agroécologique en Maraîchage et en Horticulture des Acariens tétranyques	499 983
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT	SPORTRUF - Rôle des SPORes dans la reproduction sexuée des TRUFFES et optimisation des techniques culturales pour le développement de la trufficulture comme diversification agricole dans le contexte des changements globaux	499 000
ASSOCIATION FRANCE BREBIS LAITIÈRE	CLIMoNUT - Évaluer les impacts du changement climatique et des stratégies d'adaptation alimentaires pour maintenir la qualité nutritionnelle et technologique des produits ovins laitiers.	499 998
ASTREDHOR INSTITUT DES PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL	ClimArbre - Préparer l'arbre urbain de demain à l'épreuve du changement climatique.	499 983
UNIVERSITÉ BREST BRETAGNE OCCIDENTALE	COLLEG - Mieux comprendre la diversité, la physiologie et les leviers agronomiques permettant de maîtriser le développement de l'antracnose causée par Colletotrichum sur Légumineuses à graines en France	456 645
S.E.N.U.R.A	CANDIDE - Châtaignier et Noyer : Développement d'outils de Diagnostic du Dépérissement pour les filières fruitières et forestières	469 808
CHAMB REGIO AGRIC PROVE ALPES COTE AZUR	Pistachier et Amandier, les vergers méditerranéens de demain : mieux accompagner les agriculteurs avec du matériel végétal de qualité résilient face aux contraintes du changement climatique	412 126
INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN INS. FRANCAIS	Impact de l'évolution et de l'adaptation des levures du genre Hanseniaspora sur la qualité des cidres et vins en lien avec le changement climatique.	496 531

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉ* (€)
ITAVI	ResEc - Identifier les réservoirs de <i>Enterococcus cecorum</i> dans les élevages de poulets de chair en situation d'infection récurrente	253 356
ITAVI	AMANDA - Alimentation sur Mesure et pilotage des Apports de Nutriments pour la Durabilité des élevages Avicoles	499 761
COLLECTIF DES RACES LOCALES DE MASSIF	AMBER - Accompagner les Mutations des métiers des BERgers vachers transhumants	480 357
ARVALIS INSTITUT DU VÉGÉTAL	Caractérisation du LIEN entre bioindicateurs et fonctions DU SOL pour un conseil opérationnel	408 710
ITAVI	CERBERE - Création d'un outil d'Évaluation d'une Rénovation d'un Bâtiment d'Élevage au travers de la Rentabilité économique et l'Efficacité énergétique	391 667
ASS PROV RECHERCHE EXPERIMENTALE LEGUMIÈRE	Élaboration d'une méthode de protection biologique innovante avec des acariens prédateurs contre les nématodes à galle <i>Meloidogyne</i> en maraîchage	419 622
INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN	Cryptovigne - Améliorer les connaissances et les stratégies de lutte contre <i>Cryptoblabes gnidiella</i> au vignoble	499 860
INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN	STAR - Standardiser les données expérimentales et techniques pour faciliter leur réutilisation et accélérer l'innovation et le développement agricole : application aux travaux sur les biosolutions	499 814
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION BRETAGNE	NOTICE - CoNstructiOn d'un systÈme de culture en maraîchage biologique sous abri en agroéCologiE	406 184
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION BRETAGNE	BONEUR - Le "BON élevEUR" et ses porcs : diversité des représentations individuelles et collectives, et impact sur les pratiques modulant le bien-être des porcs	233 532
ARVALIS INSTITUT DU VÉGÉTAL	DUALE - Évaluation de la durabilité des systèmes de polyculture élevage selon les stratégies d'allocation de la biomasse	492 781
LINEA SEMENCES DE LIN	METALLIN - État actuel des contaminants métalliques dans les graines de lin en France et stratégies de maîtrise des risques sanitaires	456 721
ARVALIS INSTITUT DU VÉGÉTAL	FLAXADAPT - Réduction des impacts du changement climatique sur la qualité agronomique et la valeur d'usage du lin fibre par une compréhension des processus écophysologiques	498 809
ACTALIA	PHAGOFROM - Diversité des PHAGes des bactéries d'affinage à l'Origine de défauts dans les FROMages	499 998
STATION EXPERIM ARBORICOLE LA PUGERE	HydroGestion - Acquérir des connaissances permettant de pérenniser les cultures fruitières, en rendant les exploitations plus sobres, afin de préserver la ressource en eau et améliorer le stockage de carbone	499 837
ITAVI	Acoust'CHICK 2.0 - Détection des troubles de la santé et du bien-être des poulets de chair et poules pondeuses à l'aide d'algorithmes d'analyse acoustique	499 199
TOTAL		12 054 259

* Il s'agit de montant total de subvention demandé lié au projet et réparti entre les partenaires co-réalisateurs.

APPEL À PROJETS “CO-INNOVATION”

L'appel à projets de recherche appliquée “Co-innovation”, financé par le CASDAR dans le cadre du PNDAR 2022-2027, vise à stimuler l'obtention conjointe d'innovations appliquées à l'agriculture à travers la constitution de partenariats innovants et durables entre les agriculteurs et les acteurs de l'innovation, de la recherche, et du développement. FranceAgriMer (FAM) a été chargé de sa mise en

œuvre. L'appel à projet est conduit sous la forme d'un appel à projets sélectif dont le cahier des charges national figure dans la décision de la directrice générale de FAM INTV-SIIF 2023-36 du 28 juin 2023.

Sur 22 dossiers déposés, 7 projets ont été retenus et financés sur l'année 2024 pour un montant de subvention de **3 415 416 €**.

Les lauréats de l'appel à projets “Co-innovation” financés sur 2024

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉ* (€)
RÉSEAU CIVAM	CLAP : Co-innover pour commercialiser Localement A Plusieurs	486 123
ITAB	QualiSolsBio : Qualité des sols en systèmes de grandes cultures en agriculture biologique : caractériser l'état actuel de ces sols et proposer des outils et méthodes pour en suivre l'évolution	499 157
ASTREDHOR Institut des professionnels du végétal	Développement de systèmes d'optimisation de la gestion de l'eau en horticulture et en agriculture urbaine professionnelle	499 751
Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France (CARIDF)	PLUVALUH : Promouvoir L'Usage et la Valorisation en Agriculture de L'Urine Humaine	500 000
FRcuma Ouest	Augmenter la résilience des exploitations par le bon fonctionnement des collectifs, par une Gouvernance Résiliente Orientée vers l'Optimisation et la Valorisation de l'Inclusivité	449 542
ITAB	POULETTES BIO : Co-construire des références, des outils et des scénarios pour sécuriser l'approvisionnement de POULETTES BIOlogiques françaises	497 811
Chambre Agriculture Régionale Pays de Loire	BaleOpré : Analyse des conditions du maintien du pâturage par le bale grazing en périodes critiques	483 031
TOTAL		3 415 416

* Il s'agit de montant total de subvention demandé lié au projet et réparti entre les partenaires co-réalisateurs.



APPEL À PROJETS "DÉMULTIPLICATION"

L'appel à projets de développement agricole "Démultiplication", financé par le CASDAR dans le cadre du PNDAR 2022-2027, vise à soutenir des actions ambitieuses en matière d'accompagnement, de transfert et de conseil agricole afin de faciliter la détermination par chaque agriculteur, des connaissances, outils et méthodes appropriés à mettre en œuvre prioritairement dans son contexte d'exploitation. FranceAgriMer (FAM) a été chargé de sa mise en œuvre. L'appel à projet est conduit sous la

forme d'un appel à projets sélectif dont le cahier des charges national figure dans la décision de la directrice générale de FAM INTV-SIIF-2023-37 du 28 juin 2023.

Sur 33 dossiers déposés, 22 projets ont été retenus et financés sur l'année 2024 pour un montant de subvention de **9 605 021 €**.

Les lauréats de l'appel à projets "Démultiplication" financés sur 2024

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉ* (€)
ASTREDHOR INSTITUT DES PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL	BACO - Booster l'Accompagnement à la prise de risque par le Conseil en hOrticulture	491 612
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECNIQUE	ACEC - Accompagnement au Changement par l'Enseignement et le Conseil agricole : préservation du capital sol pour répondre aux enjeux du changement climatique	413 496
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECNIQUE	La Permaculture comme approche systémique pour la transition écologique, l'innovation technique et pédagogique. Expérimentation, Démonstration, Formation	499 903
CHAMBRE DEP AGRICULTURE ALPES MARITIMES	MULTIFLORA - DéMULTIplication des systèmes de productions diversifiées de FLeurs cOupées duRABles : Accompagner et développer la production Française	317 568
INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Booster l'adaptation des batiments d'élevages laitiers au changement climatique	499 999
RENETA RÉSEAU NATIONAL DES ESPACES-TEST AGRICILES	VIVIER - Démultiplions les Vocations des candidat-e-s via des Installations Vlables Environnementales et Revitalisantes	500 000
ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL OCCITANIE	TR'OCC - Des paysan.nes demain : leviers pour les TRansmissions et transitions agricoles en OCCitanie	417 608
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION BRETAGNE	TRAVEL - Transmission et Reprise (ActiVes) des exploitations d'ELevage	499 534
CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRI- CULTURE NOUVELLE- AQUITAINE	DEBORA - DEvelopper des démarches de transitions à partir d'un diagnostic agroécologique de BOrdures de champs et la mise en Réseau d'Acteurs	499 668
SYNDICAT DU PIMENT D'ESPELETTE	Agroécologique et adaptation au changement climatique des systèmes de production de piment d'Espelette : Consolidation et enrichissement des acquis agrotechniques et d'irrigation	499 717

* Il s'agit de montant total de subvention demandé lié au projet et réparti entre les partenaires co-réalisateurs.

Les lauréats de l'appel à projets "Démultiplication" financés sur 2024 (suite)

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉ* (€)
FRGDS OCCITANIE	PASSAGE - Préventif et Agroécologique, un Suivi Sanitaire basé sur une Approche Globale de L'Élevage	498 758
CHAMBRE RÉG ^{ALE} D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Valorisation des connaissances en élevage pour Sécuriser la reSsource en EAU	500 000
FÉDÉRATION NATION AGRIC BIOLOG REGION FR	AgriBioCompost - Accompagner les agriculteurs bio dans le recours aux biodéchets compostés	355 990
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION BRETAGNE	ALUMINAH - Améliorer les Apports de Lumière Naturelle et Artificielle dans les Bâtiments d'Élevage pour répondre aux Besoins des Animaux et des Hommes	390 442
CHAMBRE RÉG ^{ALE} D'AGRICULTURE OCCITANIE	DECA SYLPA - Déployer une méthode Eprouvée de Co-construction des préconisations pour les ouvertures A but SYLvoPAstoral	233 346
G.I.E. ÉLEVAGES DE BRETAGNE	ACORAL 3.0 - ACcompagner le transfert d'Outils pour faire des RAcés Locales un levier de la transition agroécologique	498 019
INVENIO	APICLIM : Accompagner les producteurs dans l'installation d'ateliers de cultures pérennes résilients face aux défis climatiques et rentables en s'appuyant sur un outil de conception des vergers intégrant les derniers résultats scientifiques	199 487
FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CUMA DE NOUVELLE AQUITAINE	AGIR - Agriculture de Groupe, Installation Réussie : les Agris installent des agris	492 235
ASSOCIATION POUR LA FORMATION COLLECTIVE A LA GESTION DU JURA	EtenD'RARES - Étendre et Démultiplier les outils RARES	499 999
FEDERATION NATION AGRIC BIOLOG REGION FR	VALOV BIO - Accompagner les éleveurs bio dans la mise en place de systèmes innovants et rémunérateurs pour valoriser les bovins non destinés au renouvellement	461 547
ITAVI	DECAP'S - Dissémination de l'outil CAP'2ER auprès des éleveurs avicoles pour la mise en place de pratiques réduisant l'empreinte environnementale de la filière	499 760
ASS C L I P P	RELEV Lapin - Renouveler les ELEVages cynicoles en termes d'installations et de systèmes d'élevage	163 300
TOTAL		9 605 021

* Il s'agit de montant total de subvention demandé lié au projet et réparti entre les partenaires co-réalisateurs.

APPEL À PROJETS CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LES DÉPÉRISSEMENTS DU VIGNOBLE

Répondant à des besoins forts de la filière vitivinicole, le Plan national pour le dépérissement du vignoble (PNDV) a pour objectif de coordonner des programmes de recherche visant à encourager la productivité et la pérennité des vignobles français, à s'assurer d'une gestion durable des ressources et à faire émerger des produits innovants, tout en prenant en compte les spécificités des régions.

Le cahier des charges national figure dans la décision de la directrice générale de FranceAgriMer INTV-SIIF 2024-10 du 23 janvier 2024.

Le Conseil de surveillance du PNDV a validé 6 projets lauréats financés avec des crédits CASDAR pour un montant de 902 117 € de subvention.

Ces six projets retenus nécessitent un financement total de 1 410 579 €. Le CASDAR contribuera à hauteur de 900 000 €, soit un taux de financement moyen de 54%. Le CNIV apportera 510 579 €, soit 60 579 € de plus que les 450 000 € initialement prévus, en utilisant un reliquat de crédits non utilisés précédemment.

Les lauréats de l'appel à projets 2024 "Dépérissement vignoble"

ORGANISME CHEF DE FILE	TITRE DU PROJET	MONTANT DE L'AIDE * (€)
INRAE	SAFEGRAPPE - Comprendre et anticiper les émergences d'insectes invasifs au vignoble	62 145
IFV	PEPITEC - Utilisation du traitement à l'eau chaude pour assainir du matériel végétal : cas du Bois Noir au sein de la filière production de plants	128 005
INRAE	MarkFD - Identification de marqueurs associés à une moindre sensibilité à la Flavescence dorée pour l'amélioration variétale de la vigne	72 680
IFV	ANOVI - Anomalies de croissance de la vigne	135 898
INRAE	RESISTance - Caractérisation du facteur génétique de RESISTance récessif au virus du court-noué de la vigne, identifié chez le génotype Riesling	202 130
INRAE	DivEsca - Criblage de la diversité génétique du matériel ResDur au service de la recherche de sources de sensibilité à l'esca : un pas de plus vers une solution basée sur l'innovation variétale	299 142
TOTAL		900 000

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.



L'ANIMATION DES RÉSEAUX MIXTES TECHNOLOGIQUES (RMT)

En 2024, au titre des appels à propositions de 2020 et 2021, 11 Réseaux Mixtes Technologiques ont été prolongés sur les crédits du CASDAR pour un total de **659 227 €**.

ORGANISME CHEF DE FILE	NOM DU RÉSEAU	MONTANT DE L'AIDE * (€)
ACTA	Al-chimie : Contaminations chimiques de la chaîne alimentaire	60 000
ASTREDHOR	BioReg : Biodiversité pour la régulation naturelle des bioagresseurs	60 000
ACTA	Bouclage : Recyclage, fertilisation et impacts environnementaux	60 000
FRCIVAM Bretagne	CACP : Chaînes alimentaires courtes de proximité pour une alimentation durable	60 000
CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE	Champs et Territoires Ateliers : Accompagner les dynamiques territoriales (et transitions agroécologiques) à l'échelle des territoires	60 000
CNAOL	FFVT : Filières fromagères valorisant leur terroir	59 227
IFIP	Filarmoni : Économie des filières alimentaires	60 000
IFIP	Maele : Macro-Elevage-Environnement	60 000
ACTA	SDMAA : Data Science et Modélisation pour l'agriculture et l'agroalimentaire	60 000
IDELE	Spicee : Structurer et produire l'innovation dans les systèmes ayant des cultures et de l'élevage ensemble	60 000
IDELE	Travail en agriculture : Accompagnement des actifs vers des métiers plus viables, durable socialement conciliant bien être des travailleurs et capacité à se transformer	60 000
TOTAL		659 227

* Une partie des subventions allouées peut le cas échéant être reversée à des partenaires co-réalisateurs.

5 - Les fonctions support

La part des fonctions support sur les crédits des programmes de 0,11% (pour le programme 775) et 0,07% (pour le programme 776) des crédits ouverts en LFI sur la mission.

LA FONCTION SUPPORT DU PROGRAMME 775

La gestion de la fonction support du programme 775 est réalisée par la DGPE. La fonction support du programme 775 couvre :

- **Les dépenses de fonctionnement des structures gestionnaires du programme 775** comprenant les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural des chambres d'agriculture, des massifs montagneux, de Chambres d'agriculture France, de la Coopération agricole, des ONVAR ;
- **L'organisation de réunions** techniques et de comités scientifiques, frais de déplacements des personnels DGPE, frais de participation d'experts, membres de conseils scientifiques, organisation des conseils scientifiques ;
- **Les frais d'organisation de séminaires dans le champ du développement agricole et rural** permettant une transversalité entre programmes et une évolution des programmes vers les priorités ministérielles ;
- **Les dépenses de formations ou d'études dans le champ du développement agricole et rural** permettant une amélioration des missions menées dans le cadre du programme ;
- **Les frais relatifs à des actions de communication.**

Aucun engagement n'a été effectué en 2024 sur la fonction support du programme 775, seul un crédit de paiement de **3 360 €** a été effectué en 2024 relatif à un engagement 2023 de 6 720 € (ACTA).

LA FONCTION SUPPORT DU PROGRAMME 776

La gestion de la fonction support du programme 776 est réalisée par la DGER. La fonction support du programme 776 couvre :

- **Certaines dépenses de fonctionnement** des structures gestionnaires du programme 776 ;
- **Les frais de logistique inhérents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes** de développement agricole et rural des instituts et des appels à projets : organisation de réunions techniques, frais de déplacements des personnels DGER, frais de participation d'experts, membres de commissions et de jurys d'appels à projets ;

- **Les frais d'organisation de séminaires techniques** dans le champ du développement agricole et rural ;
- **Les frais engagés pour la réalisation des évaluations des programmes et des projets financés**, y compris ceux afférents au programme 775 dans un souci de cohérence d'ensemble du CASDAR.

Les engagements effectués en 2024 au titre de la fonction support s'élèvent à **100 389 €**, soit moins de 1% des crédits ouverts sur le programme 776.

6 - Détail de la programmation en autorisation d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) CASDAR pour 2024

PROGRAMMES	CRÉDITS OUVERTS EN LFI 2024 (€)		CRÉDITS OUVERTS EN LFI 2024 + REPORTS BUDGÉTAIRES 2023 SUR 2024 (€)		EXECUTION BUDGÉTAIRE (€)		SOLDE BUDGÉTAIRE (€)	
	(A)		(B)		(C)		(B) - (C)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
775	67 930 000	67 930 000	77 401 960	102 757 435	66 940 702	65 117 589	10 461 258	37 639 846
776	78 070 000	78 070 000	98 426 703	157 085 490	90 777 103	78 516 186	7 649 600	78 569 304
TOTAL	146 000 000	146 000 000	175 828 663	259 842 925	157 717 805	143 633 775	18 110 858	116 209 150





© Cheick Saïdou/agriculture.gouv.fr

©MAASA 2026 - Maquette : laurentcohen.fr - Photos : Xavier Remongin sauf mentions spécifiques / agriculture.gouv.fr